

Décision n° 2023-015 modifiée

**LE PRÉSIDENT
DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC
CAMPUS CONDORCET**

Vu le décret N° 2021-1315 du 8 octobre 2021 relatif à l'établissement public Campus Condorcet modifiant le décret N°2017-1831 du 28 décembre 2017,

Vu le règlement intérieur de l'établissement public Campus Condorcet et notamment son article 3.2.a,

Vu la circulaire du 11 octobre 2023 prise par le président de l'EPCC relative à l'élection des quatre représentants des étudiants au conseil d'administration de l'établissement public Campus Condorcet par scrutin prévu à la date du 15 décembre 2023,

ARRETE
**LA COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE ELECTRONIQUE POUR LE SCRUTIN DU
15 DECEMBRE 2023 RELATIF A L'ELECTION DES QUATRE REPRESENTANTS
ETUDIANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

	Président	Assesseur	Intitulé de la liste	Délégué.es de liste	Horaires	Lieu
Bureau	Mme. MAYET Nathalie	M. GARRET François	Représentant.es des étudiant.es au Campus Condorcet	Mme Anaïs VIDAL- JAUMARY	9h00- 16h00	Bureau 4.008 – 4 ^{ème} étage Hôtel à projets 8 cours des humanités
			La voix des étudiant.es et des jeunes chercheur.ses	Mme Héloïse FERBER		
			UNEF : un campus social et écolo	M Dominik ABBAS		

Fait à Aubervilliers, le 11 décembre 2023.

Pierre-Paul Zalio

Président de l'EP Campus Condorcet

Affichée et publiée le 11 décembre 2023
Exécutoire le 11 décembre 2023

**Onze membres
pour un campus**

Centre national
de la recherche
scientifique

École des hautes
études en sciences
sociales

École nationale
des chartes

École Pratique
des Hautes Études

Fondation
maison des sciences
de l'homme

Institut national
d'études
démographiques

Université Paris 1
Panthéon - Sorbonne

Université
Sorbonne Nouvelle

Université Paris 8
Vincennes Saint-Denis

Université
Paris Nanterre

Université
Sorbonne Paris Nord